

PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des mesures pour réduire
notre empreinte écologique
et agir avec les habitant·e·s

Décembre 2021

ACCORD
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Édito

Qu'on le souhaite ou non, les questions liées aux changements climatiques sont devenues un enjeu de société majeur. Il n'est plus possible de fermer les yeux. Sans mesures fortes très rapidement, nous savons par exemple de manière certaine que nous connaissons en France, des pics de chaleur à 50° en 2050 et des épisodes caniculaires dans de nombreuses régions...

À ce titre l'Accord se doit d'agir. Non seulement par conscience citoyenne mais aussi parce que les publics avec lesquels nous travaillons sont ceux qui sont les premiers impactés par les enjeux écologiques. Logements énergivores, aliments ultra-transformés, matériaux non durables, emballages inutiles... : à la fois mauvais pour la planète, pour la santé et pour le porte-monnaie.

Nous avons déjà engagé de nombreuses initiatives avec des habitant·e·s sur le sujet : paniers alimentaires, troc et emprunts, ateliers DIY, mobilités douces, compost, défi énergie ... Aujourd'hui, nous devons aller encore plus loin : modifier profondément certaines de nos habitudes de fonctionnement ou d'achat et multiplier les projets avec les enfants, les ados et les adultes. Cet engagement n'a de sens que parce qu'il est collectif. Merci d'avoir participé à la préparation de ces mesures et propositions dans les groupes initiatives. Elles sont rassemblées dans ce premier livret et doivent maintenant être mises en œuvre dans les 2 mois qui viennent. Je compte sur chacun·e d'entre vous pour les faire vivre.

Mathias Cadot
Directeur général de l'Accord



En 2021, l'Accoord a lancé un plan de transition écologique.

Accueils de loisirs, centres socioculturels, espaces ados, séjours : toutes nos activités sont concernées. Pour l'Accoord, l'objectif est double : changer nos pratiques et accompagner nos publics dans cette transition.

5 thématiques structurent ce plan :

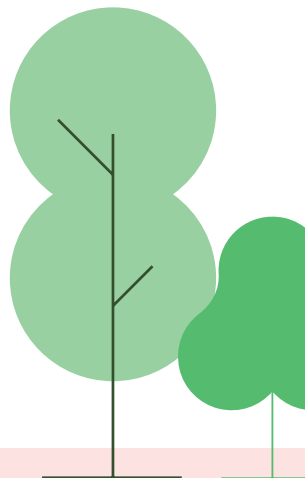
- > Alimentation
- > Déchets
- > Consommation électrique
- > Mobilité
- > Numérique



Les mesures suivies de ce pictogramme seront précisées dans un guide politique d'achats d'ici février 2022.

Pour chacune d'entre elles, des salarié-e-s ont travaillé depuis le mois de mai sur les objectifs à atteindre et proposé des actions concrètes et mesurables pour y parvenir.

Ces premières mesures-clés sont à découvrir dans les pages qui suivent. À nous de les faire vivre sur le terrain pour réduire notre empreinte.



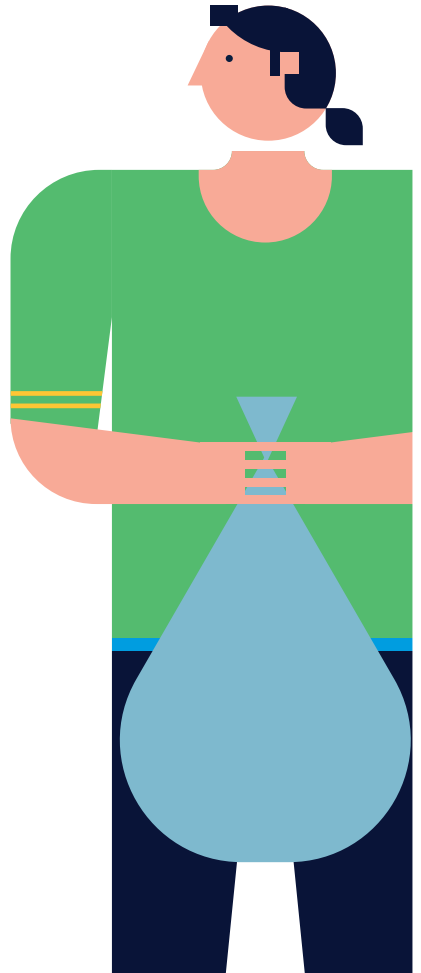


Réduire l'impact de nos déchets

On en est où à l'Accord en 2021 ?

18 tonnes/an
de déchets recyclables
tous centres confondus

24 tonnes/an
de déchets ménagers
non recyclables tous
centres confondus



Parole de terrain

Une évaluation de la surproduction menée par les équipes du siège montre que, pour certains supports imprimés, 50% de la quantité produite part à la benne.

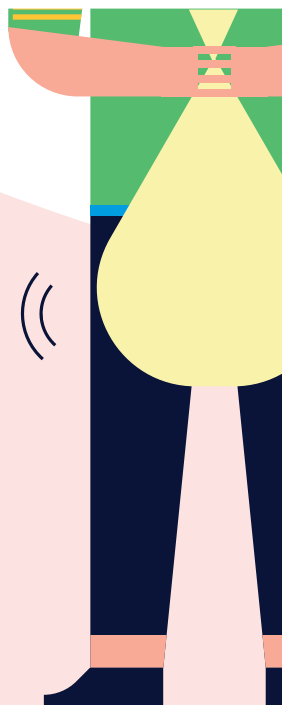
Objectifs

- ▶ Diviser par deux notre volume d'impressions au siège (catalogues, flyers, affiches etc.).
- ▶ Imprimer uniquement sur du papier recyclé, réutiliser les impressions en brouillon. 📄
- ▶ Fin du papier essuie-main à usage unique partout où cela est possible. 📄
- ▶ Favoriser l'occasion et le reconditionné pour le mobilier, l'informatique, l'électroménager, les livres & jeux avec un objectif à 25% en 2022. 📄
- ▶ Former les équipes au tri, équiper les structures et accompagner nos publics dans cette transition (assos & usagers).

Comment ? De nouvelles références de papier à commander, groupe de travail pour nouer des partenariats avec des prestataires de produits reconditionnés (envie 44, ressourceries...), des références de poubelles/collecteurs vont être communiqués par les SGX pour que les centres s'équipent, Écopôle formera toutes les équipes de CSC au tri, une charte d'usage transition écologique des prêts de salle pour les assos et familles, créer « le Bon Coin Accord » entre centres et professionnel-le-s.

Quand ? Dès janvier 2022.

Combien ça coûte ? Redéploiements de budgets, formations avec Écopôle gratuites.



Pour aller plus loin

Les 18 centres engagés sur la thématique déchets vont aller encore plus loin :

- ▶ Installation progressive dans chaque CSC de bornes dédiées aux produits impactants (papier, piles, masques, mégots...).
- ▶ Suppression des poubelles de bureau individuelles au siège.
- ▶ Fin des produits d'entretien nocifs > test d'une « centrale azonée ».
- ▶ Généraliser les goûters zéro déchet dans les accueils de loisirs (sans emballage individuel, fait maison).

Comment ?

Groupe de travail ménage (SGX, coordination enfance...), prestataires pour la récupération des produits impactants et politique d'achats à déployer pour les goûters.

Quand ?

Dès janvier 2022.

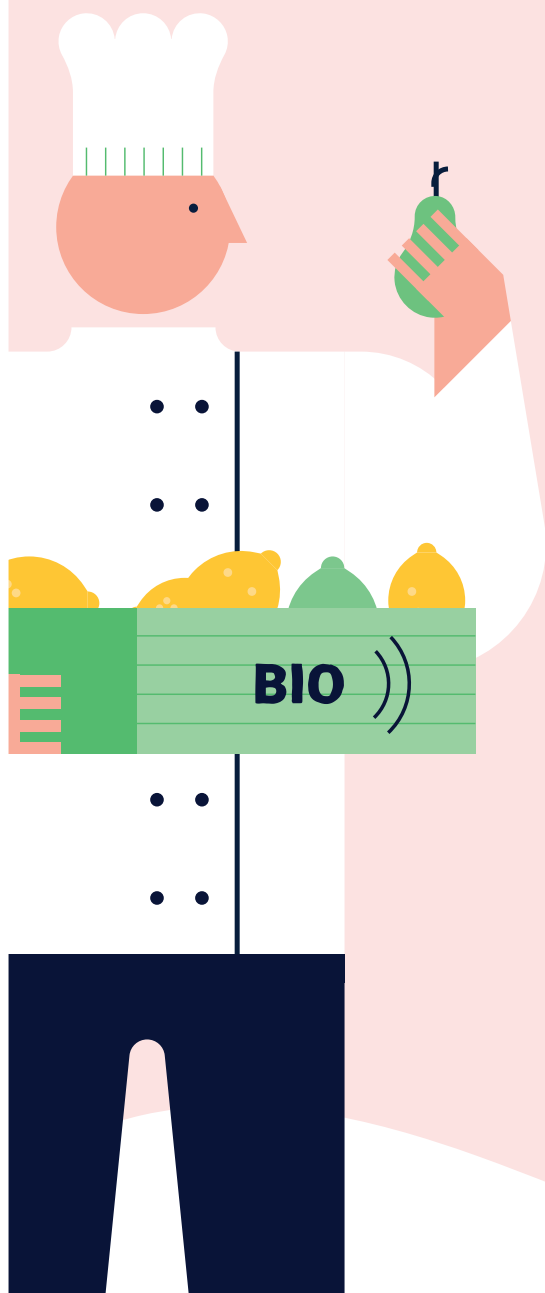
Combien ça coûte ?

12000 € (bornes, test « centrale azonée »).

Centres engagés

Manu, Sensitive, Bout des Pavés, Bourderies, Doulon, Maison de quartier de l'Île, Malakoff, Clos-Toreau, Centre-ville, Bout des Landes, Dervallières, Bottière, Perray, Port-Boyer, Siège de l'Accoord, Pilotière, Halvêque, Services généraux.

Mieux s'alimenter



**On en est où
à l'Accoord
en 2021 ?**

10 % des repas
d'accueils de loisirs
commandés non
consommés =
près de **20000**
repas par ans

Objectifs



- ▶ **Promouvoir une alimentation saine, abordable et locale auprès de nos publics (paniers fermiers, épicerie sociale et solidaire, cours de cuisine, etc.).** 📄

Comment ? Doubler les initiatives : transformer les actions existantes avec ce principe et en créer de nouvelles.

Quand ? Déjà en cours, mesure des premiers résultats en mai 2022.

Combien ça coûte ? Autofinancé, subventions spécifiques ou dans le cadre des budgets participatifs des CSC.

- ▶ **Adopter une politique d'achats responsables pour les événements Accoord (de saison, local, végétarien...).** 📄

Comment ? En s'obligeant à respecter une politique d'achats responsable avec un référentiel commun et obligatoire (dont des « interdits »).

Quand ? Groupe de rédaction du guide politique d'achats mis à disposition début 2022.

Combien ça coûte ? Compensation du surcoût généré par une réduction des volumes achetés.

- ▶ **« Objectif Zéro gaspillage alimentaire » dans les accueils de loisirs enfance d'ici fin 2022.** 📄

Comment ? En adaptant les commandes de repas au plus près des inscriptions, en intégrant l'absentéisme et en prévoyant des repas de secours sur place.

Quand ? Déjà en cours, mesure des premiers résultats en mai 2022.

Combien ça coûte ? Rien, ça fait même des économies qui financent d'autres mesures (50 000 € estimés).

*Parole
de terrain*

Les centres de Saint-Joseph-de-Porterie et du Clos-Toreau ont participé à une expérimentation sur le gaspillage. Résultat : le seul moyen de moins gaspiller, c'est de sous-commander par rapport au nombre d'effectifs inscrits tout en prévoyant des repas de secours.

Pour aller plus loin

Les 14 centres engagés sur la thématique alimentation vont aller encore plus loin pour améliorer la qualité des repas en accueil de loisirs.

- ▶ **Proposer des repas complémentaires à ceux de la cuisine centrale.**

Comment ? Un groupe d'enfants cuisine chaque jour de vacances avec des produits de saison ou commande chez un prestataire local.

Quand ? Dès janvier 2022.

Combien ça coûte ? Moyennant un budget spécifique de 1 € supplémentaire par repas et par enfant concerné : 20000 €/an. Financé par les économies de commande de repas gaspillés.

- ▶ **Poser dans notre réponse au cahier des charges de la nouvelle DSP notre volonté de travailler avec la cuisine centrale sur l'amélioration du service.**

Comment ? Proposer de créer des menus concertés, mieux maîtriser les commandes, plus de goût.

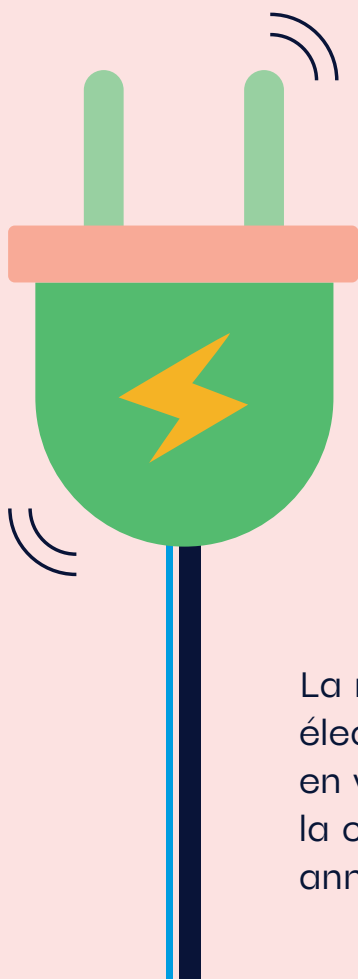
Quand ? Groupe de travail pour intégrer cela dans notre réponse DSP (début 2022).

Combien ça coûte ? À chiffrer dans notre réponse DSP.

Centres engagés

Maison de quartier de l'Île, Beaulieu, Malakoff, Clos-Toreau, Hauts-Pavés Saint-Félix, Centre-ville, Sensive, Bout des Landes, Bellevue, Bourderies, Pilotière, Port-Boyer, Bottière, Halvêque.

Réduire notre consommation d'énergie



**On en est où
à l'Accoord
en 2021 ?**

640 000
kwh de
consommation
électrique par an
pour l'Accoord

La nuit, la consommation
électrique des appareils laissés
en veille à l'Accoord représente
la consommation électrique
annuelle du centre de la Meta.

Objectifs

- ▶ Changer de fournisseur d'électricité pour financer les producteurs d'énergies renouvelables. 📄
- ▶ Diminuer notre consommation de 10 % (hors chauffage) par des gestes quotidiens.
- ▶ Généraliser l'usage des LED, des détecteurs de présence, des multiprises à bouton pour couper les veilles facilement. 📄
- ▶ Sensibiliser les équipes, les partenaires et les usagers à l'aide de repères visuels qui encouragent les bonnes pratiques.
- ▶ Stopper les activités trop énergivores.
- ▶ Obtenir une visibilité d'un calendrier de rénovations thermiques des équipements sur 10 ans.

Comment ? Envoi et suivi régulier des consommations électriques des centres pour agir et les réduire, installer des visuels pour rappeler l'importance des petits gestes du quotidien, installer progressivement des équipements « tout led » en commençant par les équipements les plus consommateurs d'électricité, remplacer des activités très impactantes (quad, bouée tractée) au profit d'activités de pleine nature...

Quand ? Dès janvier 2022, mesure des premiers résultats en mai 2022.

Combien ça coûte ? 30000 € (Plan LED, installations coupe-veille...), financement INV et budget global Accoord.

Avec les ados, nous ne ferons pas de karting, mais plutôt du char à voile, pas question de renoncer à l'adrénaline.

Pour aller plus loin

Les 9 centres engagés sur la thématique énergie vont aller encore plus loin pour réduire notre consommation :

- ▶ Établir un diagnostic énergie avec un focus particulier sur les salles de spectacle.
- ▶ Avoir un-e référent-e par équipement qui veille à la sobriété énergétique.
- ▶ Siège : isoler les combles du siège, changer tous les convecteurs et les éclairages.

Comment ? Diagnostic avec une association partenaire (ALISEE), constituer un groupe de référent-e-s.

Quand ? À partir de janvier 2022, mesure des premiers résultats en mai 2022.

Combien ça coûte ? Diagnostics pris en charge par le budget global Accoord + INV. 2022.

Centres engagés

Beaulieu, Manu, Hauts-Pavés Saint-Félix, Port-barbe, Bellevue, Dervallières, Doulon, Perray, Siège de l'Accoord.

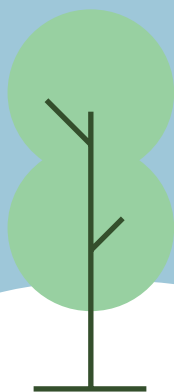
Réduire l'impact de nos déplacements

Objectifs à l'échelle de l'Accoord

- ▶ Diminuer de 25 % le nombre de véhicules loués et les kilomètres parcourus à l'été 2022.
- ▶ 1 jour de télétravail/semaine possible dans les services et activités qui le permettent.
- ▶ Renforcer l'usage des transports doux et collectifs pour tous les déplacements.
- ▶ Promouvoir la gratuité des transports en commun le week-end par des sorties culturelles.

Parole de terrain

Le Plan Mobilités Durables de l'Accoord donne une indemnisation de 400 € à toutes les personnes qui utilisent les mobilités douces (vélo, voiture électrique, transports en commun etc.). Les détails sont à retrouver sur l'intranet.



Pour aller plus loin

Les 5 centres engagés sur la thématique déplacements vont aller encore plus loin pour favoriser les mobilités douces :

- ▶ Avoir une flotte de vélos et de vélos cargos à disposition des CSC.
- ▶ Avoir une flotte de véhicules hybride/gaz/électrique pour le siège.

Centres engagés

Siège de l'Accoord, Services Généraux, Port-barbe, Bout des Landes, Bout des Pavés.

Diminuer notre empreinte numérique

**On en est où
à l'Accord en 2021 ?**

1,2 million
de mails envoyés
et reçus par an

83 tonnes
de papier, soit
1 million de
copies/an

*Parole
de terrain*

L'empreinte carbone d'un email ordinaire représente 4 g de CO² émis, soit l'équivalent de la consommation électrique d'une ampoule allumée pendant 25 mn.



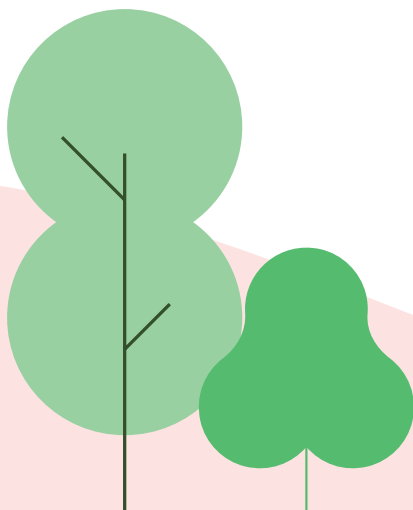
Objectifs

- ▶ Réduire l'usage des emails.
- ▶ Allonger la durée de vie et d'utilisation des appareils. 📄
- ▶ Favoriser l'occasion et le reconditionné pour l'achat de matériel téléphonique et informatique. 📄
- ▶ Recycler le matériel avec une filière spécifique

Comment ? Moins renouveler le matériel (+1 an de durée de vie), se former au meilleur usage des mails, chercher des fournisseurs de produits reconditionnés.

Quand ? À partir de janvier 2022, mesure des premiers résultats en septembre 2022.

Combien ça coûte ? Rien, ça fait même des économies qui financent d'autres mesures !



Et aussi

Le plan de transition écologique à l'Accoord, ce sont également les accueils de loisirs enfance, ados et séjours engagés dans des démarches de sensibilisation et d'expérimentation dans tous ces domaines : alimentation, biodiversité, déchets, énergie...

Printemps 2022

Un rendez-vous pour partager les projets des ALE, ALA et séjours engagés dans la transition écologique lors de la journée des centres Grand Air.

Mai 2022

Un rendez-vous pour faire le point sur nos avancées est prévu en mai 2022, en présence de William Aucan, à l'instar du premier RDV du 29 septembre dernier.

Été 2022

Un second livret avec des mesures complémentaires et de nouveaux projets avec des habitant·e·s.

Retrouvez toutes les informations du plan de transition écologique sur l'Intranet de l'Accoord.



Suivez l'Accoord
sur Facebook.

ACCOORD - SIÈGE SOCIAL
10 rue d'Erlon
BP 22329, 44023 NANTES
02 40 74 02 52

 **accoord**
www.accoord.fr